

	<p>Fiche Action n°4 : Encourager une alimentation durable</p> <p>Objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Soutenir les transitions démographiques et sociétales -Soutenir les transitions climatiques, énergétiques et environnementales -Soutenir les transitions économiques et numériques <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Maintenir et adapter les commerces et services de proximité dans les zones rurales -Soutenir la transformation et la commercialisation de produits locaux, de qualité -Créer et développer des outils et services mutualisés 							
	<p>Effets attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> -Création d'activités en lien avec la valorisation des produits agricoles locaux -Augmentation du nombre de professionnels investis dans une démarche de qualité, plus responsable -Augmentation de l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective ou non -Développement d'une meilleure connaissance de l'offre agricole et alimentaire locale -Évolution des pratiques alimentaires 							
<p>Le projet s'inscrit-il dans la stratégie locale de développement du GAL ?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON (éliminatoire)</p>						<p>argumentaire/justification</p>		
<p>Critères</p>		<p>Note / critère</p>			<p>Coefficient</p>	<p>Note délivrée par le Comité Technique</p>	<p>Note délivrée par le Comité de Programmation</p>	<p>Commentaires (justifier les points attribués au moyen d'un argumentaire et/ou de justificatifs objectifs et probants)</p>
		0	1	2				
<p>Ancrage territorial</p>	<p>Comment le projet s'inscrit-il dans la stratégie locale de développement du GAL ?</p>	<p>Le projet s'inscrit dans la stratégie locale de développement en répondant à un objectif opérationnel de la Fiche Action</p>	<p>Le projet s'inscrit dans la stratégie locale de développement en répondant à deux objectifs opérationnels de la Fiche Action</p>	<p>Le projet s'inscrit dans la stratégie locale de développement en répondant à deux objectifs opérationnels de la Fiche Action et en intégrant une démarche liée à un label ou à une reconnaissance de qualité</p>	2			<p>Cf. objectifs de la Fiche Action en haut de page</p>
	<p>Articulation du projet avec les démarches territoriales de la CAPSO ou de la CCPL</p>	<p>Le projet ne s'articule avec aucune démarche territoriale</p>	<p>Le projet s'articule avec une démarche territoriale</p>	<p>Le projet est transversal à plusieurs démarches territoriales</p>	1			<p>Cf. référentiel non exhaustif</p>
	<p>Dimension du projet (communale ou intercommunale, à l'échelle du GAL, au-delà du GAL)</p>	<p>Le projet a une dimension communale ou intercommunale (sur plusieurs communes)</p>	<p>Le projet a une dimension à l'échelle du GAL</p>	<p>Le projet a une dimension au-delà du GAL</p>	1			<p>La dimension du projet est définie à partir du public bénéficiaire du projet (client, patients, spectateurs, usagers...) : le public bénéficiaire du projet est issu d'une ou plusieurs communes, de toutes les communes du GAL ou au-delà</p>
<p>Dimension collective</p>	<p>Démarche partenariale (Système associant des partenaires et qui vise à établir des relations d'étroite collaboration)</p>	<p>Le projet n'implique aucun partenariat</p>	<p>Le projet repose sur un partenariat</p>	<p>Le projet repose sur deux partenariats ou plus</p>	1			<p>Tous types de partenariat, hors prêts bancaires et hors cofinanceurs. Partenariat formalisé par convention ou preuve écrite (email, courrier...), voire visuelle en accompagnement d'une preuve écrite</p>
<p>Innovation</p>	<p>Innovation (nouveau produit, nouveau procédé de production, de commercialisation ou d'organisation)</p>	<p>Le projet ne présente aucune innovation</p>	<p>Le projet présente une innovation</p>	<p>Le projet présente deux innovations ou plus</p>	1			<p>nouveau produit, nouveau procédé de production, de commercialisation ou d'organisation</p>
<p>Dimension socio-économique</p>	<p>Création ou maintien prévisionnel d'un ou plusieurs emplois</p>	<p>Le projet ne prévoit pas de maintien ou création d'emploi</p>	<p>Le projet permet le maintien d'emploi</p>	<p>Le projet prévoit la création d'emploi</p>	1			<p>Les emplois maintenus : emplois existants, qui sont en danger ou qui seraient perdus en l'absence de l'aide (source : Région Hauts-de-France, Direction de la qualité et de la performance) Création d'emploi : « Seuls les nouveaux emplois réellement créés doivent être comptabilisés, ce qui exclut les emplois maintenus. Il s'agit de l'emploi lorsque le projet est opérationnel (...). Le travail bénévole ne doit pas être compté, mais le travail indépendant est inclus. L'indicateur est calculé en ETP ; par conséquent, si un emploi existant à mi-temps est transformé en emploi à temps plein, la valeur de l'indicateur est de 0,5. Pour compter un emploi ETP créé, la durée du contrat doit être d'un an ou plus (par exemple, un contrat à 100 % pendant 6 mois vaut 0,5). » (Source : Région Hauts-de France, Direction Europe)</p>
	<p>Facilitation du lien social, lien intergénérationnel, mixité sociale, renforcement de la cohésion sociale</p>	<p>Le projet a un impact neutre sur le lien social ou sur le lien intergénérationnel ou la mixité sociale</p>	<p>Le projet prend en compte des aspects liés au lien social ou lien intergénérationnel ou mixité sociale</p>	<p>Le projet contribue à titre principal au lien social, au lien intergénérationnel et/ou à la mixité sociale</p>	1			<p>par l'association ou la concertation avec des organismes travaillant les différents publics concernés</p>
<p>Dimension environnementale</p>	<p>Intégration d'une dimension environnementale (ex. sobriété foncière, efficacité énergétique, énergies renouvelables, préservation des ressources locales, économie circulaire, pratiques respectueuses de l'environnement, sensibilisation à l'environnement, mobilité durable...)</p>	<p>Le projet n'intègre pas de dimension environnementale</p>	<p>Le projet intègre une dimension environnementale</p>	<p>Le projet porte à titre principal sur des dimensions environnementales</p>	2			<p>avis des services et organismes compétents et concernés (ex : avis PNR, avis CCI REV3...) . Cet avis peut être apporté en amont (par lettre, email...) ou lors du COTECH, COPROG (présence du service ou organisme en question)</p>
<p>Récurrence du projet</p>	<p>En cas de récurrence d'un même projet par un même porteur de projet, une décote de 5 points sera appliquée</p>							<p>récurrence sur la programmation 2023-2027 et dès la 2e fois. Par exemple, un même porteur de projet pour un même type de matériel</p>
					<p>TOTAL</p>		<p>/20</p>	

Nom du demandeur	
Intitulé du projet	
Localisation du projet	
Date de dépôt de la demande	
Date du Comité Technique	
Date du Comité de Programmation	

Note attribuée par le COPROG	Taux maximum d'aide publique	
	pour les opérateurs publics ou OQDP	pour les opérateurs privés
16 à 20	100%	80%
13 à 15	75%	60%
10 à 12	50%	40%
8 à 9	Dossier ajourné	Dossier ajourné
< 8	Dossier rejeté	Dossier rejeté

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION	Avis favorable / Dossier ajourné / Dossier rejeté
---------------------------------	---